



Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

du Conseil communal de Vuarrens le 4 décembre 2012

Daniel Zürcher, vice-président, Céline Perrin, scrutatrice, Cyril Chevalley, scrutateur, Cédric Charlet, scrutateur suppléant, Raphaël Pedrazzini, scrutateur suppléant,
Secrétaire : Jean-Marc Meylan
Municipalité: Daniel Bridel, Syndic, Hermann Gerber, Alain Roy, Jean-Philippe Buffat, Jean-Pierre Mitard, Philippe Russo, Claude Duvoisin

Conseil : Effectif : 35 / Quorum : 18 / Présents : 31 / Excusés : 4 / Absents : 0 / Majorité : 16

	Sujets	Qui	Quoi / comment	Décisions
1	Bienvenue et ordre du jour	P. Vallotton	Le président souhaite la bienvenue à l'assemblée pour le dernier conseil de l'année. Il salue la présence de Marcel Piot dans le public, qui a été durant de nombreuses années actif au service de la commune (secrétaire du Conseil durant 16 ans, président du Conseil durant 5 ans, et 12 ans conseiller municipal. L'ODJ est accepté tel que présenté.	Séance ouverte à 20h03. L'ODJ est adopté
2	PV du 30.10.2012 OJ du jour	P. Vallotton	Le PV est adopté à l'unanimité et son auteur remercié.	Le PV du 30.10.12 est adopté
3	Communications du Conseil	P. Vallotton	Les dates des Conseils de 2013 sont (mardi à 20h à la grande salle) : -12 mars 2013 -4 juin 2013 -29 octobre 2013 -3 décembre 2013 Les représentants des commissions permanentes sont invités à présenter l'activité de l'année :	
3	AIAE	J. Wagnières	François Verly et Jean-Philippe Buffat sont également membres de la commission, et Paul Ferrari est suppléant. L'AIAE compte 11 communes. En 2012 a débuté la phase d'exécution des travaux de bouclage, sur la base des décisions prises en 2011 en lien avec l'adhésion des nouveaux membres, dont Vuarrens. Le crédit accordé par l'assemblée des délégués était de 1 million et les travaux sont en voie d'achèvement. L'assemblée s'est réunie deux fois, lors de la dernière, en octobre, un crédit supplémentaire a été décidé pour la réfection du raccordement des sources de Villars-Tiercelin, et le raccordement aux sources de Dommartin, ainsi que pour la connexion avec le réseau voisin de l'association AIEHJ (haut Jorat). La dernière séance de l'année se tiendra le 12 décembre. A l'ordre du jour il y aura la proposition d'adhésion d'une nouvelle commune. Les comptes de l'AIAE sont sains et les perspectives pour la distribution de l'eau sont bonnes.	

çois Verly et Pascal Roulin sont également membres. Cette commission avait été activée une fois en 16 ans, depuis deux ans il y a eu trois cas ! Le démarrage a été compliqué par le manque d'expérience et de connaissance en la matière, mais actuellement la commission est prête à traiter les prochains recours sereinement.

3	ASIBP	K. Mikami	<p>Daniel Zürcher, Maryline Morier-Buffat et Céline Perrin sont également membres. Une nouvelle salle de gym à Bercher modulable (« 4+ ») a été construite, et le nouveau collège de Bercher qui permettra d'accueillir les secondaires est à l'étude. La directrice a signalé son inquiétude vis-à-vis de la LEO exigeant le rassemblement des niveaux dans les collèges, alors que Pailly est trop petit et Bercher pas encore construit ; seul Thierrens a la bonne taille, mais cela engendrerait des coûts de transports supplémentaires. Les municipalités concernées ne sont pas d'accord, c'est pourquoi la conseillère d'Etat sera interpellée pour chercher une solution. Quand les décisions seront prises, il informera le Conseil communal.</p> <p>K. Mikami est également délégué de l'association intercommunale des arrondissements scolaires de la région de Echallens, à laquelle participe aussi Daniel Bridel. Il y a deux séances par année, permettant de discuter les budgets, et des projets pour l'ensemble de la région.</p> <p>Dans les deux organisations, D. Bridel a assisté aux diverses séances, et dès 2013 ces mandats seront assumés par C. Duvoisin, nouveau municipal.</p>	
4	Communications de la municipalité	J-P Mitard	<p>Plan d'Investissement 2013-2017 (les conseillers ont reçus le plan d'investissement et une communication écrite avec la convocation)</p> <p>Un plan d'investissement existe pour permettre une vue d'ensemble des projets et de leurs coûts sur une période donnée. Le plan n'engage pas le Conseil et la Municipalité, ni ne prive ces derniers d'envisager des investissements non prévus. Ce document a été présenté et discuté avec la commission des finances.</p> <p>La stratégie financière de législature est de réduire l'endettement, limiter les dépenses d'exploitation et établir et respecter des règles financières strictes. Tout en contribuant au développement de la commune et en maintenant une fiscalité raisonnable.</p> <p>Il y a deux catégories d'investissements: les « Impératifs » (dont le plus onéreux est pour la STEP, qui fera l'objet d'un préavis municipal qui sera présenté au Conseil en 2013 pour des travaux envisagés en 2014) pour un total de CHF 1'225'000.-, et les « A évaluer », qui sont souhaitables, et non luxueux, mais qui se feront selon l'état des finances (par exemple routes, bâtiments) pour un total de CHF 940'000.-</p> <p>Se met à disposition pour d'éventuelles questions :</p>	
4		S. Maire	<p>Demande confirmation que le montant « A évaluer » de CHF 80'000.- pour le poste égouts-épuration du plan d'investissement correspond à la discussion menée avec la commission des finances sur le bouclage du séparatif du reste du village?</p>	
4		J-P Mitard	<p>Sous réserve d'une confirmation du municipal des eaux sur l'état du séparatif de l'ancienne laiterie. Cette somme est « A évaluer » qui ferait de toute manière l'objet d'un préavis.</p>	
5	Budget 2013	P. Valloton	<p>Le préavis municipal 2012-10, ainsi que les documents y relatif ont été reçus par les conseillers avec la convocation, ils ne sont donc pas lus.</p>	

Commission est réunie le 13 novembre en présence de J-P Mitard. Elle salue le travail effectué, et constate toutes les remarques faites l'année passée ont été prises en compte. Le préavis étant précis et complet la Commission des finances recommande aux conseillers d'accepter le budget 2013 tel que présenté.

5	Préavis municipal	J-P Mitard	Remercie la commission des finances pour la qualité de ses rapports et du bon travail en commun. Le préavis doit permettre de ne pas avoir à lire l'ensemble des comptes, mais ceux-ci sont accessibles. Ce budget de 3 millions est réaliste pour notre contexte. Tous les municipaux sont très attentifs à toutes les dépenses. Mais le budget reste fragile, instable surtout à cause de la péréquation et de la facture sociale qui assomment les communes, telles que Vuarrens. La facture sociale augmente de plus de 20% en une année alors que l'état augmente ses charges pour ce domaine d'environ 5%, donc le poids est de plus en plus à la charge des communes. Pour la police il était annoncé 2 points d'impôt, alors que la réalité a montré que ça se traduit par 4 points. Les investissements prévus qui feront l'objet d'un préavis en 2013 sont: la sécurisation des axes routiers, le bouclage du réseau d'eau et le tracteur. La STEP fera aussi l'objet d'un préavis en 2013 mais pour des travaux en 2014.
5		Jacky Lampo	Le Conseil d'Etat a annoncé souhaiter différer un remboursement de vingt millions auprès des communes. Est-ce que cela aura une incidence sur les finances de la commune de Vuarrens ?
		J-P Mitard	Le cadre ou inscrit ce sujet est la renégociation voulue par les associations de communes sur la répartition financière entre les communes et l'Etat. Il s'agit d'un geste du canton, qui renoncerait au rattrapage prévu sur 2013 et 2014 du montant dû au titre de la facture sociale de 2011 et 2012, pour un montant de vingt millions. Mais qui, s'il se confirmait, ne serait que de quelques milliers de francs, non inscrits au budget pour Vuarrens. Donc ce n'est pas un geste significatif, juste un bon signal pour les associations qui négocient pour nous.
5		R. Bovay	Suite au cumul des charges transférées de l'état aux communes, certaines communes se sont manifestées, notamment Payerne, en écrivant au canton qu'il fallait cesser de presser le citron : est-ce que Vuarrens va être solidaire avec ces communes et s'engager sur ce front ?
5		J-P Mitard	Payerne est allée plus loin, en retirant de son budget une partie des éléments péréquatifs, et a adressé une facture à l'Etat. Cette forme de désobéissance civique est dangereuse pour les communes en questions, mais cela sera probablement bénéfique pour lancer le débat. Envisager d'envoyer un courrier directement à l'Etat serait à son avis non constructif, car cela affaiblirait la position des associations de communes dont c'est la tâche de négocier en notre nom. Il paraît suffisant d'être associé au courrier de ces associations de communes.
5		M-A Baumgartner	Quels sont les risques de ne pas payer les factures ?
5		J-P Mitard	5% d'intérêt de retard dès le 1 ^{er} jour de retard ! Et donc risquer de perdre le bénéfice de la gestion précise et rigoureuse sur les différents prêts bancaires à court terme ou sur les hypothèques renégociées à la baisse récemment.

demande des explications sur les prélèvements faits sur des réserves qui passent d'un exercice à l'autre, ou qui permettent de financer des travaux futurs.

5		J-P Mitard	Le rapport de division quand on passe d'une année à l'autre comprend des annexes, dont la quatrième qui comporte les réserves. Certaines ne sont pas utilisables (abris PC, sécurité, forêts, etc.) et d'autres plus générales (bâtiments, éclairage, etc.). Ces dernières sont des réserves comptables, il ne s'agit pas d'argent existant sur des comptes, mais il s'agit de charges indiquées dans le budget. Ces charges non utilisées peuvent être dissoutes et influencer l'exercice. Il précise qu'il s'agit d'opérations comptables tout à fait admises.
5		J-P Ducret	C'est compliqué, quand on n'est pas comptable.
5		J-Ph Buffat	Quand on fait les comptes en fin d'année il arrive qu'il y ait un solde positif sur un poste. Dans ce cas, plutôt que d'avoir un bénéfice, la différence est transformée en réserve ce qui permet d'équilibrer le compte et de garder cette marge pour autre chose si nécessaire.
5		R Bovay	Je ne préconisais pas la désobéissance mais le dialogue concernant la négociation avec le canton.
5		M-A Baumgartner	Comment évolue la dette de la commune?
		J-P Mitard	Malgré les investissements prévus en 2013 la dette restera stable, peut-être sensiblement moindre. Le grand point d'interrogation est l'estimation des rentrées fiscales.
5		D. Zürcher	Que faire pour être bénéficiaire de la péréquation ?
		J-P Mitard	Fusionner les communes ! Les petites communes sont pénalisées, car en dessous de 1000 habitants les communes reçoivent CHF 100.- par habitant, alors que dès 1001 habitants, les communes reçoivent 350.- par habitant.
5		J. Lampo	Poste gestion des déchets : demande pourquoi le budget est pessimiste alors que beaucoup de ménages auront des coûts supplémentaires (taxe forfaitaire et taxe au sac) ?
5		J-P Mitard	Les chiffres sont des estimations faites sur la base des chiffres 2011 (voir PV et documents reçus pour le dernier conseil). L'équilibre de ce poste est prévu d'ici 2-3 ans.
5		A. Roy	Cela paraît pessimiste, mais les estimations, avec une rétrocession à la tonne de CHF 300-330.-, ont été faites sans connaître les changements de tonnage qui résulteront du nouveau système. Par exemple il est probable que des entreprises/industries fassent appel à des filières privées pour leurs déchets, ce qui peut aller jusqu'à une baisse de 15% du tonnage global. Mais si l'estimation est trop pessimiste, il se résignera à baisser la taxe forfaitaire ! Il rappelle que seul le budget 2015 prendra en compte la réalité due au nouveau système.

pte 510-372 : Etablissement Bercher-Pailly : quelle est la raison de la hausse des charges ?

5		J-P Mitard	Augmentation du nombre d'élèves pour le primaire et l'augmentation des frais par élèves pour le secondaire.	
5	Vote du budget 2013	P. Vallotton	Plus personne ne demandant la parole, il invite le conseil à voter le préavis municipal relatif au budget 2013: Nombre de votants : 30 Oui : 30 JPM remercie le conseil pour son unanime confiance.	Le budget 2013 est accepté
6	Rapports des dicastères	D. Bridel	En introduction aux rapports des dicastères, il précise que les sujets liés au dicastère de C. Duvoisin seront présentés par les intérimaires, et que J-P Mitard a déjà présenté son dicastère par les sujets traités ce jour.	
6	Rapports des dicastères	Ph. Russo	Police : Concernant le Challenge des jeunes du Gros-de-Vaud, il remercie la jeunesse et les pompiers car la fête s'est bien déroulée et sans incidents. Militaires : stand : la cible polyphonique datant de env. 15 ans, a été révisée à neuf. Pompiers : il a participé à un exercice et a pu constater la bonne ambiance et la bonne entente entre les hommes et leur capitaine. PC : Vuarrens fait partie depuis cette fin d'année de l'association du Gros-de-Vaud. Il est membre de la commission gestion et finance, et pourra nous donner des informations en cours d'année. Social : avec le syndic il a fait deux visites aux nouveaux nonagénaires de l'année lors de leur anniversaire : M. Marcel Vuillamoz et M. Fernand Buffat. Le 26 décembre ils rendront visite aux anciens du village qui habitent dans un EMS : Mme Murielle Brot à Yvonnand, Mme Irène Goy à Goumoëns et Mme Presentacion Jubanteny à Echallens, qui fêtera ce jour-là ses nonante ans.	
6	Rapports des dicastères	H. Gerber	Domaines : seul un nettoyage pour l'accès à une servitude est à signaler. Routes : des travaux ont été entrepris pour des pontages de fissures et la pose d'un revêtement CF min Mack au carrefour de la rue du Bas. Des travaux pour les modérateurs de trafic vont être présentés en 2013. Eclairage : l'entretien annuel a été fait avec le remplacement des dernières sources lumineuses, ainsi que la mise sous compteur d'un poste. Forêts : le marché du bois décevant a conduit à ne pas faire de coupe de feuillus. Le marché n'est pas prêt d'être stabilisé. 480 m3 ont été martelés sur la coupe de l'année précédente. Pour le triage, la SARL fonctionne à satisfaction avec le triage de Suchy et Buron. Bâtiments (ad intérim) : travaux de rénovation au Lion d'or, une chambre refaite au complet, une nouvelle porte pour l'économat a été posée et changement d'une fenêtre. L'hiver rigoureux a causé une fuite d'eau qui a causé passablement de soucis pour le restaurant. A signaler aussi que le refuge et le stand de tir ont été victime d'effractions. Matériel de voirie : nouvelle cireuse pour la grande salle, une saleuse pour le porte-outil, et une grosse casse au tracteur, qui du haut de ses trente ans montre sa fatigue.	

			<p>Nettetrie : il présente les statistiques 2012 (sur la base des chiffres connus pour les dix premiers mois). Le de tri de la commune est très bon et il remercie les habitants de Vuarrens de jouer le jeu. Les chiffres entés montrent les années 2009 à 2012, et s'il y a des différences entre les années, sur les 4 ans cela reste stable.</p> <p>Une grande partie de l'année a été consacrée à la préparation du nouveau règlement communal de gestion des déchets, voté lors du dernier CC. Le 5 décembre une séance ouverte au public se tiendra pour répondre aux questions des habitants et présenter l'ensemble du projet pour montrer le contexte plus large, et informer les habitants que nous sommes dans le même bateau que les communes qui nous entourent. Pour 2013 la passerelle d'accès pour les bennes « bois » et « papier » sera améliorée ainsi que l'éclairage.</p> <p>Compostière : les travaux annoncés au CC du mois de juin ont été faits. Il profite de transmettre le résultat du sondage fait sur les jours d'ouverture de la compostière : (47 personnes ont répondu), 12 souhaitaient l'ouverture le lundi à la place du mercredi, et 35 était pour le statu quo.</p> <p>Parc et promenade : Place de jeux : les travaux annoncés au CC du mois de juin, ont été effectués avec les modifications annoncées au CC du 30 octobre. Pour le reste et pour 2013 il n'est prévu que de l'entretien usuel.</p> <p>Cimetière : pour 2013 un accent sera mis pour un entretien des tombes à la ligne.</p> <p>Il adresse tous ses vœux aux conseillers et à leur famille.</p>	
6	Rapports des dicastères	J-Ph Buffat	<p>Epuration : année calme, le projet de rénovation et d'agrandissement de la STEP et en attente du projet d'alternative du traitement des eaux usées de la fromagerie. Entretien courant : un sur-presseur a lâché, il y a eu un échange standard avec une machine révisée. Le moteur du pont roulant a lâché pour la troisième fois en quatre ans.</p> <p>Séparatif : la rue de Challens et les nouvelles constructions ont été contrôlées par teintage. La fin de la mise en séparatif de Vuarrengele devrait se faire l'année prochaine selon un préavis qui sera soumis au CC du printemps 2013.</p> <p>Eau : dégâts minimes malgré les précipitations de février, juste une vanne de concession qui a causé une petite fuite sur la place devant le bureau communal. Les travaux d'extension du réseau sur le chemin de la Riaz se sont bien déroulés.</p> <p>Il souhaite à tout le monde un joyeux Noël et de belles fêtes.</p>	
6	Rapports des dicastères	D. Bridel	<p>Constructions : 2012 a été une année riche en constructions. Actuellement il y a 15 villas et 2 immeubles qui sont en cours de construction. Il présente l'évolution du nombre des différents permis et mise à l'enquête des dernières années : l'augmentation est manifeste pour tous les domaines.</p> <p>L'exécutif s'est réuni 43 fois et 12 fois pour des « avant séance » pour recevoir des services de l'Etat (route, faune), le préfet, le bureau du conseil, la commission des finances, la commission de recours, le comité de la jeunesse, les employés communaux, des séances de conciliation.</p> <p>Il remercie pour leur travail les conseillères et conseillers, les membres des commissions, les membres du bureau du conseil, et les collaborateurs de la commune : Madeleine, Brigitte, Paul et Gilles, pour la qualité de leur travail et leurs compétences. Il n'oublie pas le concierge et les surveillants de la déchetterie, ainsi que Yvona et Sylvie remerciées de faire vivre la bibliothèque. Au nom de la municipalité il souhaite de bonnes fêtes, un joyeux Noël et ses meilleurs vœux pour 2013.</p>	

permis CAMAC à 30 jours sont en augmentation (enquête soumise à l'Etat avec adjudication), et il faut faire enquête totale pour une simple pergola. Est-ce raisonnable de continuer à l'exiger, alors que la majorité des communes qui nous entourent ne le font plus. Peut-on adapter le règlement ?

7		D. Bridel	Le règlement doit être appliqué et il n'est pas envisagé de le modifier, alors qu'un projet de fusion est en route, qui impliquerait un règlement pour l'ensemble de l'éventuelle future commune.	
7		I. Balitzer	La cour des comptes a relevé il y a un mois que des compétences communales en matière d'aménagement du territoire, n'étaient pas exercées. Soit par méconnaissance des communes ou par mainmise de l'Etat. Est-ce que Vuarrens a eu des refus cantonaux ? Elle invite la municipalité à examiner le règlement des enquêtes qui sont de la compétence communale car obtenue en compensation des demandes de plus en plus lourdes du canton envers les communes (facture sociale et police). Elle se propose de transmettre à la municipalité les documents de référence sur ce sujet.	
7		J-P Mitard	Il estime qu'il n'est pas possible de modifier ces règlements sans prendre plusieurs années, et reparle de la fusions qui se fait en parallèle. Mais attend les documents dont parle I. Balitzer.	
7	Propositions individuelles	M-A Baumgartner	La loi fédérales de protection des eaux est en cours de modification : les nouveautés en lien avec les micro-éléments seront-elles prise en compte pour les travaux de la step ?	
7		J-Ph Buffat	Les micropolluants concernent les grandes STEP, le petites ne seront pas touchée pour 20 ans, ce point a été vérifié dans le cadre du projet.	
	Clôture du conseil	P. Vallotton	La parole n'étant plus demandée, le président remercie chacun de sa participation et de son implication pour ce Conseil tout au long de l'année. Remercie la Municipalité du bon esprit de collaboration et de son implication. Remercie les participants des nombreuses commissions qui ont jalonné l'année. Il rappelle que chaque conseiller est le représentant de plusieurs citoyens qui l'ont élu, c'est pourquoi il invite chacun à s'exprimer lors des conseils, sans craindre le jugement des autres, en intervenant, en posant des questions. A chacun également de ne pas juger les personnes, mais les idées ou les propos, et dans ses interventions de ne pas personnaliser les débats. Après avoir adressé ses vœux à toutes les personnes présentes ainsi qu'à leurs familles, le Président clôt la séance en invitant les conseillers à la verrée préparée pour ce dernier conseil de l'année permettant de partager les quatre-mille francs de bénéfice du budget 2013 !	Fin du conseil à 21h25

PV adopté par le Conseil Communal le 12.03.2013

Le président:

Le secrétaire: